

DEPARTEMENT DU NORD
COMMUNE DE BONDUES



Extrait du Registre des Délibérations
Du Conseil Municipal

Le jeudi 15 octobre 2015 à 20 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. le Maire

Date de la convocation : le 9 octobre 2015 - Nombre de membres en exercice : 29

Présents : M. Patrick DELEBARRE, Maire, MM. Pierre ZIMMERMANN, Bernard JEAN-BAPTISTE, Mme Anne-Catherine DERVILLE, MM. Alain FAUVARQUE, Xavier RUYANT, Adjoint au Maire, Mmes Marie-Paule LEPERS, Danièle PETIT, MM. Pierre BOURGOIS, Jean-Max LEFEBVRE, Mme Colette GRASER, MM. Claude LAMARCQ, Xavier BASSELET, Stéphane DELANNOY, Didier DUPE, Mmes Karine BOPPE, Nathalie HERBAUX, M. Eric DESREUMAUX, Mme Martine FOULON, Riquier WILLOQUET, Mme Aurélie VERNIER

Absents excusés (ayant donné pouvoir) : Mme Christiane DECANTER-CAULLET (à Mme Danièle PETIT), Mme Pierrette MAILLARD (à Mme Martine Foulon), Mme Marie-France TAILLEFER (à M. Bernard JEAN-BAPTISTE), Mme Dong NGUYEN-RODRIGUEZ (à M. Riquier WILLOQUET)

Absent excusé : M. Dominique SERGENT

Absents : M. Alexandre MEZIERE, Mme Karine VIENNE épouse DUTOIT, Mme Delphine BERNADAT

N° 15-5-13

Vie associative

Création d'un verger agroforestier
à la Ferme de l'hôtel

Convention de partenariat et
Subvention exceptionnelle

Rapport de M. le Maire,

L'association dénommée « Nature et Nous » dont le siège est situé au 21/2 square des madelonnettes, rue de la Halloterie à Lille (59800), a pour objet l'organisation d'animations et d'activités de sensibilisation et l'éducation à l'environnement pour initier des comportements éco-citoyens par la transmission de savoirs et de techniques en lien avec la nature.

Ses projets sont multiples dans ce domaine et s'appuyant sur le programme de rénovation de la ferme de l'hôtel, l'association propose un partenariat destiné à faire émerger un projet de création d'un verger agroforestier.

Des échanges ont permis de mieux cerner ses intentions et de mettre à l'étude cet aménagement qui permettrait également à la population de s'associer dans le cadre de manifestations ou d'ateliers à la mise en valeur du site et à la préservation des paysages et de la biodiversité.

En cela, l'association Nature et Nous s'appuie sur un projet en cohérence avec le projet politique de la collectivité proposé pour ce mandat en faveur du développement durable. Il s'agit plus particulièrement de la valorisation de notre patrimoine naturel et bâti. Il contribuera à la sensibilisation de la population et, par conséquent, à l'application de l'article 2 de la Charte de l'environnement « la collectivité s'engage à ce que toute personne puisse prendre part à la préservation et à l'amélioration de l'environnement »

Ses besoins en termes de fonctionnement notamment nécessitent l'élaboration d'un projet de convention qui est soumis à l'approbation du Conseil Municipal.

Cela étant exposé, nous vous invitons à :

- approuver la convention annexée à la présente délibération
- arrêter le montant de la subvention qui lui sera allouée au titre de l'année 2015 à 2 500 €
- autoriser Monsieur le Maire à signer les documents à intervenir.

Travaux préparatoires
CA du 29 septembre 2015
Commission Générale du 6 octobre 2015

Présents :	21
Pouvoirs :	4
Votants :	25
Abstentions :	3
(C. DECANTER, D. PETIT, N. HERBAUX)	
Exprimés :	22
Pour :	22



Le Conseil
Adhère à la proposition ci-dessus
Ainsi fait et délibéré en séance du Conseil
Certifié conforme
Le Maire